



# Charte de l'environnement

## Fiche PE

### Article 1 :

"Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé."

#### Explication :

Tout le monde a le droit de vivre dans un cadre de vie sain, avec une nature préservée et sans pollution.

Exemple 1 : Chacun a le droit de respirer un air pur, sans fumées toxiques ou pollution excessive.

Exemple 2 : Tout le monde a le droit de profiter d'une eau potable et non polluée.

Exemple 3 : Tout le monde a le droit de se promener facilement dans la nature, de voir des arbres, d'entendre des oiseaux chanter.

### Article 2 :

"Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement."

#### Explication :

Nous avons tous le devoir de protéger et d'améliorer notre environnement au quotidien, car c'est une responsabilité collective.

Exemple 1 : Chacun doit trier ses déchets pour limiter la pollution des sols et favoriser le recyclage.

Exemple 2 : Les habitants d'un quartier ont le devoir de participer à des actions comme nettoyer un parc, une rue ou même planter des arbres .

#### Vocabulaire :

**Préservation** : La préservation consiste à protéger et maintenir quelque chose dans son état naturel ou initial, en évitant toute dégradation ou destruction. En matière d'environnement, cela signifie empêcher la destruction ou la dégradation des écosystèmes, des espèces et des ressources naturelles, afin qu'ils restent intacts pour les générations présentes et futures.

Exemple : La préservation d'une forêt implique de ne pas y couper trop d'arbres ni de perturber les habitats des animaux qui y vivent.



### Article 3 :

"Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences."

#### Explication :

Avant de faire quelque chose qui peut abîmer la nature, chacun doit réfléchir pour éviter les dégâts ou les réduire au maximum.

Exemple 1 : Une entreprise doit s'assurer que ses travaux n'endommagent pas un milieu naturel, comme une forêt ou une rivière.

Exemple 2 : Une personne qui organise une fête en plein air doit veiller à ne pas laisser de déchets derrière elle.

#### Vocabulaire :

**Atteinte** : Une atteinte désigne un dommage ou une action qui porte préjudice à quelque chose ou à quelqu'un. Dans le contexte de l'environnement, une atteinte correspond à une dégradation, une destruction ou un impact négatif causé à la nature, aux écosystèmes, ou à la biodiversité.

Exemple : Une pollution de l'eau par des produits chimiques est une atteinte à la qualité de l'eau et aux espèces qui y vivent (les poissons, mais aussi les plantes, grenouilles, libellules, ...).

### Article 4 :

"Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi."

#### Explication :

Si quelqu'un cause un dommage à l'environnement, il doit participer à la réparation des dégâts.

Exemple 1 : Si une entreprise pollue une rivière, elle doit la nettoyer et compenser les dégâts causés à la faune et à la flore.

Exemple 2 : Si une mairie coupe des arbres car elle n'a pas le choix, pour faire un bâtiment utile, elle doit replanter des arbres ailleurs pour compenser la perte.

#### Vocabulaire :

**Dommage** : Un dommage est une détérioration, une destruction causé à une personne, un bien ou un environnement. Dans le contexte environnemental, il s'agit des impacts négatifs causés à la nature, aux écosystèmes, ou aux ressources naturelles, que ce soit par des activités humaines ou des événements naturels.

Exemple : La déforestation est un dommage causé à la biodiversité, car elle détruit les habitats de nombreuses espèces animales et végétales, et elle accélère le dérèglement climatique.



## Article 5 :

"Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées."

### Explication :

Quand on n'est pas sûr qu'une action va abîmer l'environnement, mais que cela pourrait être grave et irréversible, les autorités doivent agir avec prudence pour éviter les risques.

Exemple 1 : Une usine qui veut tester un produit chimique doit d'abord prouver qu'il n'y aura pas de danger pour l'environnement.

Exemple 2 : Avant de construire une autoroute, l'État doit vérifier si cela risque de détruire un écosystème important.

### Vocabulaire :

**Le principe de précaution** : c'est "mieux vaut prévenir que guérir" : si on n'est pas sûr qu'une action est sans danger, on agit pour éviter les risques.

Exemple : Avant de mettre un médicament sur le marché, des tests sont réalisés pour s'assurer qu'il est sûr. Si un médicament déjà en circulation montre des effets secondaires graves non prévus, il peut être retiré du marché, le temps d'évaluer les risques, par mesure de précaution.

## Article 6 :

"Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social."

### Explication :

Les décisions des gouvernements doivent trouver un équilibre entre protéger la nature, développer l'économie et améliorer la qualité de vie des habitants.

Exemple 1 : Une ville construit des pistes cyclables pour encourager les déplacements écologiques tout en réduisant la pollution.

Exemple 2 : Un projet de recyclerie (un lieu où l'on répare et revend des objets) peut à la fois créer des emplois et protéger l'environnement.

### Vocabulaire :

**Politique publique** : Une politique publique désigne l'ensemble des actions, décisions, et programmes mis en place par les autorités publiques (gouvernement, conseil régional, conseil départemental, mairies) pour répondre à un besoin ou résoudre un problème qui concerne les citoyennes et citoyens. Ces politiques couvrent de nombreux domaines comme l'éducation, la santé, l'environnement, les transports ou la sécurité, et elles visent à améliorer le bien-être des citoyens.

Exemple : Une politique publique de santé peut inclure la gratuité de certains soins et médicaments



## Article 7 :

"Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement."

### Explication :

Chacun a le droit de savoir ce que font les autorités pour l'environnement et de participer aux décisions qui peuvent avoir un impact.

Exemple 1 : Un citoyen peut demander à voir un rapport sur l'impact écologique d'un projet de construction.

Exemple 2 : Lorsqu'un projet d'éoliennes est prévu, les habitants d'une commune ont le droit de donner leur avis.

### Vocabulaire :

**Dans les conditions et les limites définies par la loi** : Cela veut dire qu'on ne peut pas tout faire ou utiliser n'importe quel moyen pour exercer un droit : il y a des limites légales, il faut respecter la loi.

Exemple : Une personne a le droit d'accéder à des informations sur l'environnement, mais cela ne lui donne pas le droit de cambrioler un bureau ou de pirater un ordinateur pour obtenir un document. Ce serait illégal et puni par la loi.

## Article 8 :

"L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte."

### Explication :

Les écoles, entreprises et institutions doivent apprendre aux citoyens à respecter et protéger la nature.

Exemple 1 : Les élèves apprennent à trier les déchets et à comprendre les enjeux du développement durable.

Exemple 2 : Une entreprise forme ses employés à réduire leur consommation d'énergie au travail.

### Vocabulaire :

**Exercice** : le mot exercice signifie ici "mettre en pratique" ou "agir pour utiliser ses droits ou accomplir ses devoirs". C'est le fait de faire ce qui est prévu par la loi pour profiter d'un droit ou remplir une obligation.

Exemple 1 : Exercice d'un droit : Si tu as le droit d'accéder à des informations sur l'environnement, l'exercice de ce droit consiste à demander ces informations de manière légale, par exemple en envoyant une demande d'information à la mairie.

Exemple 2 : Exercice d'un devoir : Si tu as le devoir de trier tes déchets, l'exercice de ce devoir signifie que tu fais le tri chez toi et déposes les déchets dans les bons bacs.



### Article 9 :

"La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement."

#### Explication :

Les scientifiques et les inventeurs doivent chercher des solutions pour protéger la nature et utiliser les ressources de manière durable.

Exemple 1 : Un laboratoire développe des énergies renouvelables, comme les panneaux solaires ou les éoliennes.

Exemple 2 : Une innovation permet de créer des emballages biodégradables pour réduire les déchets plastiques.

### Article 10 :

"La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France."

#### Explication :

La France doit s'appuyer sur cette Charte pour défendre la protection de l'environnement dans ses décisions internationales.

Exemple 1 : La France soutient des accords mondiaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme l'Accord de Paris.

Exemple 2 : Lors d'une réunion avec d'autres pays, la France propose des solutions pour lutter contre la déforestation.

